Envoyé en préfecture le 11/04/2025
Reçu en préfecture le 11/04/2025
Publié le
ID : 974-249740101-20250411-2025_022_BC_5-DE

DEPARTEMENT DE LA REUNION

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
TERRITOIRE DE LA CÔTE OUEST
SAINT LEU – TROIS BASSINS – SAINT PAUL
LE PORT – LA POSSESSION

EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

_____

Séance du 7 avril 2025

_____

Nombre de membres en exercice : **16**

Nombre de présents : 9
Nombre de représentés : 4
Nombre d'absents : 3

OBJET

AFFAIRE N°2025_022_BC_5
Attribution des subventions culturelles au titre de l'année 2025 – Dispositif de soutien aux festivals

Nombre de votants : 13

NOTA :

Le Président certifie que :

- la convocation a été faite le :
1 avril 2025

- date d'affichage et de publication de la liste des délibérations au plus tard le 14/04/2025

L'AN DEUX MILLE VINGT CINQ, LE SEPT AVRIL à 13 h 30, le Bureau Communautaire s'est réuni en salle du Conseil Communautaire, après convocation légale, sous la présidence de **M. Daniel PAUSE, 5ème Vice-Président**.

Secrétaire de séance : M. Irchad OMARJEE

ÉTAIENT PRÉSENT(E)S :

Mme Denise DELAVANNE - M. Irchad OMARJEE - Mme Mireille MOREL-COIANIZ - Mme Roxanne PAUSE-DAMOUR - M. Henry HIPPOLYTE - M. Fayzal AHMED-VALI - M. Philippe LUCAS - M. Daniel PAUSE - M. Christophe DAMBREVILLE

ETAIENT ABSENT(E)S :

Mme Huguette BELLO - M. Emmanuel SERAPHIN - Mme Laetitia LEBRETON

ETAIENT REPRESENTE(E)S :

Mme Mélissa COUSIN procuration à Mme Mireille MOREL-COIANIZ - Mme Vanessa MIRANVILLE procuration à M. Christophe DAMBREVILLE - M. Olivier HOARAU procuration à M. Henry HIPPOLYTE - M. Bruno DOMEN procuration à M. Philippe LUCAS

Envoyé en préfecture le 11/04/2025
Reçu en préfecture le 11/04/2025
Publié le
ID : 974-249740101-20250411-2025_022_BC_5-DE

DEPARTEMENT DE LA REUNION

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION TERRITOIRE DE LA CÔTE OUEST
SAINT LEU – TROIS BASSINS – SAINT PAUL
LE PORT – LA POSSESSION

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 7 AVRIL 2025

AFFAIRE N°2025_022_BC_5 : ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS CULTURELLES AU TITRE DE L'ANNÉE 2025 – DISPOSITIF DE SOUTIEN AUX FESTIVALS

Le Président de séance expose :

Contexte :

Il est rappelé qu'en matière culturelle, le Territoire de l'Ouest est compétent dans les domaines suivants :

• La construction, l'aménagement, l'entretien et la gestion d'équipements culturels d'intérêt communautaire ;
• La lecture publique ;
• Les projets artistiques et culturels en matière de spectacle vivant (diffusion, création artistique sensibilisation des publics, professionnalisation des artistes) et de valorisation du patrimoine culturel et naturel (accompagnement en ingénierie des communes) ;
• L'enseignement artistique (musique, danse, théâtre, arts visuels).

En matière de spectacle vivant, le Territoire de l'Ouest subventionne des projets artistiques et culturels favorisant la diffusion, la sensibilisation et la formation des publics d'une part mais également le soutien aux artistes émergents à travers l'aide à la création.

Le Territoire de l'Ouest souhaite apporter un soutien financier aux festivals de dimension intercommunale, qui, par leur importance, leur portée médiatique ou leur caractère itinérant sont considérés comme fortement structurants pour le territoire de l'agglomération.

En octobre 2022, les élus de la Commission Economie Tourisme Culture Politique de la Ville ont validé un cadre d'intervention pour l'attribution des subventions culturelles, qui s'articule autour du lancement de deux appels à projets : un premier concernant la diffusion dans les salles, et un second sur le financement des festivals à rayonnement intercommunal.

En 2024, le Territoire de l'Ouest a lancé l'appel à projets 2025 à destination des festivals avec 3 thématiques phares, à savoir le spectacle vivant, une localisation dans les hauts et la lecture publique avec une date de remise des dossiers de demande de subvention fixée au 31 octobre 2024.

Dix-neuf dossiers de demande de subvention ont été réceptionnés, dont treize éligibles selon les critères de l'appel à projets rappelés ci-après :

- Festival : Est entendu par festival, une manifestation circonscrite dans le temps et dans l'espace, qui développe un projet artistique et culturel dans une logique éditoriale de programmation formant une unité, reposant sur trois critères :

• La programmation d'œuvres artistiques et de créations proposée majoritairement par des professionnels ;
• Une durée définie et une récurrence dans le temps, qu'elle soit annuelle, biennale, etc. ;
• Un ancrage territorial.

- Couverture du projet à l'échelle intercommunale

Envoyé en préfecture le 11/04/2025
Reçu en préfecture le 11/04/2025
Publié le
ID : 974-249740101-20250411-2025_022_BC_5-DE

- Accessibilité du plus grand nombre à une offre culturelle de qualité
- Itinérance - organisation du projet géographiquement sur plusieurs communes
- Prestations artistiques et culturelles de qualité, innovantes et structurantes pour le territoire
- Favoriser les partenariats avec les acteurs culturels du territoire
- Favoriser l'accès aux arts et à la culture

L'analyse des services a permis de retenir les 13 projets éligibles selon la répartition suivante :

- Spectacle vivant : 10
- Culture dans les hauts de l'ouest : 2
- Lecture publique : 1

I/ Thématique : spectacle vivant

1/ Festival « OPUS POCUS » - Association Nakiyava

Créée en 2008, l'association est présidée par Mme Martine Vynckier et M. Yann Vallé est le chargé de production.

En 2024, l'association a bénéficié d'une subvention de 30 000 € du Territoire de l'Ouest.

Ce festival a acquis une excellente réputation, participe au rayonnement de La Réunion à l'échelle nationale et internationale, et a reçu une distinction au niveau européen au travers du label EFFE (Europe for Festivals, Festivals for Europe).

La 13ème édition du festival Opus Pocus aura lieu du **14 au 25 août 2025.**

Au programme :

- 16 concerts en jazz, soul, maloya, afrobeat, soul jazz, musiques du monde, musique classique etc ;
- De nombreux artistes réunionnais (55 en 2024), le plus souvent avec des projets inédits ;
- Des artistes des U.S.A., du Ghana, d'Angleterre, de Madagascar et de l'hexagone, la plupart de renommée internationale ;
- 5 journées dédiées aux enfants des Centres de loisirs du Territoire de l'Ouest (interventions mêlant prestation artistique, rencontre avec les artistes et participation des enfants) ;
- Des concerts en accès libre et gratuit, des jam sessions, des master classes…

Le festival se déroulera sur dix sites, dont six à Saint-Paul :

- Saint-Paul : Gran Kour, Podium Opus, Téat Plein Air, hôtel Boucan Canot, Léspas culturel Leconte de Lisle, forêt de l'Etang ;
- Le Port : Kabardock ;
- Saint-Leu : Stella Matutina ;
- La Possession : Maison Cœur de Ville.

Les ateliers dans les centres de loisirs toucheront les cinq communes : Saint-Paul, Le Port, La Possession, Trois-Bassins et Saint-Leu.

L'association sollicite une subvention de 35 000 € sur un budget prévisionnel de l'action s'élevant à 281 360 €, soit 12 % du budget global.

Budget Prévisionnel de l'action	Montant	Pourcentage
TCO	35 000 €	12 %

Envoyé en préfecture le 11/04/2025
Reçu en préfecture le 11/04/2025
Publié le
ID : 974-249740101-20250411-2025_022_BC_5-DE

État	**53 000 €**	**19 %**
Région	**20 000 €**	**7 %**
Département	**6 000 €**	**2 %**
Commune	**35 000 €**	**12 %**
Autres	**132 360 €**	**47 %**
TOTAL	**281 360 €**	**100 %**

2/ <u>Festival « LEU TEMPO » Association de gestion du Séchoir</u>

Plus ancien festival de La Réunion, le Leu Tempo Festival est devenu une vitrine pour le spectacle vivant (cirque, arts de la rue, théâtre, danse…). Porté par le Séchoir, association présidée par Gilles Presti, ce festival est un vecteur majeur de la professionnalisation de la filière à La Réunion (artistes, techniciens).

Il met également l'accent sur la sensibilisation des publics, mais aussi l'implication des habitants et des associations de Saint-Leu, et plus largement de l'ouest.

Des navettes seront prévues pour permettre aux habitants des hauts de l'ouest de pouvoir venir au festival et profiter d'une programmation de spectacles pluridisciplinaires, gratuits et payants.

En 2024, l'association a bénéficié d'une subvention d'un montant de 73 000 €.

Les actions culturelles prévues dans le cadre du festival, qui se déroulera **du 14 au 17 mai 2025**, sont :

- La scène « amatèranlèr » : mise en lumière des pratiques amateurs sur un espace scénique tous les jours de l'événement ;
- Travail avec les associations portoises pour la « Fèt Dan Somin » ;
- Les parcours du spectateur : programme de découverte culturelle à la journée dans un objectif d'éducation artistique et culturelle. Mise en place de navettes pour la population venant de La Possession et de Saint-Paul afin de les inciter à travailler avec les associations avant et pendant le festival ;
- Les résidences artistiques en territoire scolaire, à Trois-Bassins et Saint-Leu.

L'association sollicite une subvention de 73 000 € sur un budget prévisionnel des actions s'élevant à 696 409 €, soit 10% du budget global.

Budget Prévisionnel de l'action	Montant	Pourcentage
TCO	**73 000 €**	**10 %**
État	**20 000 €**	**3 %**
Région	**15 000 €**	**2 %**
Département	**15 000 €**	**2 %**
Commune	**94 700 €**	**14 %**
Autres	**478 709 €**	**69 %**
TOTAL	**696 409 €**	**100 %**

3/ <u>Festival « KROMALI » - Association Réunion Métis</u>

Envoyé en préfecture le 11/04/2025
Reçu en préfecture le 11/04/2025
Publié le
ID : 974-249740101-20250411-2025_022_BC_5-DE

Créée en 2020, l'Association Réunion Métis, basée à Saint-Pierre, a pour objectif de promouvoir, dans une démarche innovante partenariale public /privée, la culture, l'éducation artistique, culturelle, le patrimoine, le tourisme, en vue du mieux « vivre ensemble ».

Elle est présidée par Pascal Thiaw Kine.

Le festival « KROMALI », anciennement festival « Réunion Métis », est un événement biennal qui propose une programmation culturelle pluridisciplinaire (résidences, concerts, performances, expositions et installations, happening etc.) accessible gratuitement et pour tout public.

En 2024, l'association a bénéficié d'une subvention de 13 000 € pour la mise en place d'actions culturelles dans l'ouest, tout au long de l'année, dans le cadre de la première étape du festival KROMALI prévu en décembre 2025.

Pour 2025, l'association sollicite donc un accompagnement du Territoire de l'Ouest pour l'organisation du KROMALI.

L'association sollicite une subvention de 20 000 € sur un budget prévisionnel de fonctionnement s'élevant à 785 160 €, soit 3% du budget global.

Budget Prévisionnel de l'action	Montant	Pourcentage
TCO	20 000 €	3 %
État	15 000 €	2 %
Région	150 000 €	19 %
Département	15 000 €	2 %
Commune	80 000 €	10 %
Autres	505 160 €	64 %
TOTAL	785 160 €	100 %

4/ <u>Festival de HIP HOP "Titan Circle Vibes" - Association Village Titan Centre Culturel</u>

Crée en 1998, l'Association Village Titan Centre Culturel, basée au Port, a pour objectif de promouvoir l'action culturelle tant en matière de diffusion que d'aide à la création.

Elle est présidée par Lilian Ah-Von.

En 2024, l'association a bénéficié d'une subvention d'un montant de 8 000 € pour l'organisation du festival de Hip Hop « Battle Of The Years ».

Pour 2025, L'association sollicite un accompagnement du Territoire de l'Ouest pour l'organisation du « Titan Circle Vibes » concours de danse Hip Hop (battle breaking) qui se déroulera toute l'année sur le territoire avec un grand final prévu le 20 décembre au Port.

Des stages de danse sont prévues sur les communes de Le Port, Saint-Leu, La Possession et Saint-Paul.

Le « Titan Circle Vibes » s'inscrit dans la promotion de la danse hip hop à La Réunion.

L'association sollicite une subvention de 8 000 € sur un budget prévisionnel de fonctionnement s'élevant à 55 488 €, soit 14 % du budget global.

Budget Prévisionnel de l'action	Montant	Pourcentage
TCO	8 000 €	14 %
État	12 000 €	22 %

Envoyé en préfecture le 11/04/2025
Reçu en préfecture le 11/04/2025
Publié le
ID : 974-249740101-20250411-2025_022_BC_5-DE

Région	**0 €**	**0 %**
Département	**0 €**	**0 %**
Commune	**4 647 €**	**8 %**
Autres	**30 841 €**	**56 %**
TOTAL	**55 488 €**	**100 %**

5/ Festival « Réunion Comedy Fest » - L'association Réunion Comedy Fest

Créée le 21 octobre 2024, l'association Réunion Comedy Fest, basée à Saint-Paul, est présidée par M. Régis Quimbre. L'association a pour vocation l'organisation et la production de spectacles vivants ainsi que la formation, la dispense de cours et ateliers, la tenue de conférences.

Dans le cadre du festival « Réunion Comedy Fest », le public pourra assister à vingt représentations réparties sur sept soirées :

- 13 one man et one woman show, dans le Nord, l'Ouest, le Sud, et l'Est ;
- 1 gala de clôture dans l'Ouest ;
- 1 finale du concours Nouveaux Talents de L'Humour Réunionnais à L'Etang Salé ;
- 3 Comedy Club gratuits, dans l'Ouest ;
-1 spectacle tout public, à Saint Paul, Cité du Volcan et Théâtre Vladimir Canter.

La 5ème édition du festival s'engage dans l'action locale grâce à :

- Une programmation des artistes régionaux ;
- Un concours Jeunes Talents régional ;
- La rencontre des habitants.

Il sera également prévu au programme une formation par l'Académie de l'Humour du 17 au 21 février à Saint-Leu, au Kab'Art, ainsi qu'un stage de Stand Up pour les enfants de La Possession, âgés de 8 à 12 ans, au centre Nelson Mandela.

Pour 2025, l'association sollicite un accompagnement du Territoire de l'Ouest pour l'organisation à Saint-Paul de cette 5ème édition qui se déroulera du **17 au 23 février 2025**.

L'association sollicite une subvention de 25 000 € sur un budget prévisionnel de fonctionnement s'élevant à 397 715 €, soit 17,92 % du budget global.

Budget Prévisionnel de l'action	Montant	Pourcentage
TCO	**25 000 €**	**6 %**
État	**7 000 €**	**2 %**
Région	**25 000 €**	**6 %**
Département	**0 €**	**0 %**
Commune	**12 000 €**	**3 %**
Autres	**328 715 €**	**83 %**
TOTAL	**397 715 €**	**100 %**

6/ Le festival « Vita Danse » - l'association Tempo Danse

Créée en 2003, l'association Tempo Danse est basée à La Possession et présidée par Agnès Mirel.

Elle a pour but de proposer la pratique et la promotion de la danse sous toute ses formes.

Envoyé en préfecture le 11/04/2025
Reçu en préfecture le 11/04/2025
Publié le
ID : 974-249740101-20250411-2025_022_BC_5-DE

Le Festival « Vita Danse » réunit des compétiteurs, chorégraphes, danseurs, animateurs et professionnels de La Réunion, de l'Océan Indien et de la scène internationale pour un temps fort valorisant la danse sous toutes ses formes au grand plaisir du public.

En 2024, l'association a bénéficié d'une subvention de 10 000 € pour la 14ème édition du festival.

Pour 2025, l'association sollicite un accompagnement du Territoire de l'Ouest pour l'organisation de la 15ème édition du festival qui se déroulera **du 29 mai au 1er juin 2025**.

Au programme :

- Casting Show Time pour les meilleures troupes et compagnies de l'île ;
- Danse avec les stars péi saison 4 « Dance 4 us » ;
- Compétition de danse latine ;
- Flashmob Dance United.
- Concours **inter-école primaire du Territoire de l'Ouest le « Dance united »** pour l'ensemble des communes de l'Ouest.

L'association sollicite une subvention de 30 000 € sur un budget prévisionnel de fonctionnement s'élevant à 127 000 €, soit 24 % du budget global.

Budget Prévisionnel de l'action	Montant	Pourcentage
TCO	30 000 €	24 %
État	0 €	0 %
Région	15 000 €	12 %
Département	0 €	0 %
Commune	30 000 €	24 %
Autres	52 400 €	41 %
TOTAL	127 400 €	100 %

7/ <u>Le festival « Jazz Dann Port » - l'association Réunion Culture</u>

Créée le 24 octobre 2015, l'association Réunion Culture, basée sur Le Port et présidée par Maximin Etangsale, a pour but de concevoir, promouvoir et mettre en œuvre une politique d'activités socio-éducatives et culturelles.

Le festival « Jazz Dann Port » est un évènement qui a été pensé dans l'objectif de faire découvrir la musique jazz comme une approche de la musique libre et ouverte, où l'improvisation et l'expression individuelle ont une large place.

Les concerts gratuits, la pratique de tarifs modérés, les décentralisations et les projets d'action culturelle inscrivent le festival dans la dynamique de démocratisation culturelle soutenue par la municipalité portoise.

En 2024, l'association a bénéficié d'une subvention de 47 000 € pour la 1ère édition du festival.

Pour 2025, l'association sollicite un accompagnement du Territoire de l'Ouest pour l'organisation de la 2ème édition du festival qui se déroulera **du 24 au 27 juillet 2025**.

Des artistes locaux, nationaux et internationaux sont à l'affiche de l'évènement, mais également des formations émergentes, repérées dans les réseaux professionnels et les festivals internationaux.

Des spectacles se dérouleront également sur les communes de Le Port, Saint-Paul et La Possession dans les quartiers, les écoles, collèges, lycées, médiathèques et centres de loisirs.

Envoyé en préfecture le 11/04/2025
Reçu en préfecture le 11/04/2025
Publié le
ID : 974-249740101-20250411-2025_022_BC_5-DE

L'association sollicite une subvention de 120 000 € sur un budget prévisionnel des actions s'élevant à 1 300 000 €, soit 9 % du budget global.

Budget Prévisionnel de l'action	Montant	Pourcentage
TCO	120 000 €	9 %
État	100 000 €	8 %
Région	50 000 €	4 %
Département	30 000 €	2 %
Commune	620 000 €	48 %
Autres	380 000 €	29 %
TOTAL	1 300 000 €	100 %

8/ Le festival « Circus Day » - l'association « Cirquez Décalé »

Créée le 15 octobre 2018, l'association « Cirquez Décalé », basée sur Saint-Paul et présidée par Stéphane Tariffe, a pour but d'organiser et de promouvoir la pratique des arts du cirque des activités multisports, de mener des actions sociales et culturelles.

Le « Circus Day », qui se déroulera du 5 au 9 juin à la maison Gran Kour, école franco chinoise de Saint-Paul, est un festival de cirque organisé par les associations Cirquez Décalé et Gran Pat. Il s'agit de la 5ème édition d'un festival majeur des arts du cirque, fédérateur et ambitieux à destination de tous les publics.

En marge du festival, respectivement les 17, 24 et 31 mai, des ateliers de découverte des arts du cirque (échasses, jonglerie, équilibre sur objet etc.) seront programmés sur les communes de La Possession, Trois-Bassins et Saint-Paul. Des restitutions des différents spectacles de la compagnie Gran Pat seront également au rendez-vous.

L'association sollicite une subvention de 15 000 € sur un budget prévisionnel de fonctionnement s'élevant à 97 945 €, soit 15 % du budget global.

Budget Prévisionnel de l'action	Montant	Pourcentage
TCO	15 000 €	15 %
État	10 000 €	10 %
Région	10 000 €	10 %
Département	7 000 €	7 %
Commune	15 000 €	15 %
Autres	40 945 €	42 %
TOTAL	97 945 €	100 %

9/ « Jazz en L'air » - l'association « Teat La Réunion »

Créée le 19 août 2006, l'association Teat La Réunion, basée sur Saint-Denis et présidée par Mario Serviable, a pour but produire des spectacles musicaux et artistiques, promouvoir et diffuser des œuvres musicales et artistiques et enseigner la musique et les arts.

Après 9 mois de procédure, l'association Teat La Réunion a été choisie par le Conseil Départemental pour porter la nouvelle délégation de service public de gestion des Théâtres du Département. Cette mission de six années a démarré le 11 août 2023 et s'achèvera le 31 décembre 2029.

Dans les missions qui lui ont été attribuées, l'association s'est donné notamment pour objectif d'ancrer la notoriété des théâtres départementaux par des temps forts qui rythment l'année culturelle.

Envoyé en préfecture le 11/04/2025
Reçu en préfecture le 11/04/2025
Publié le
ID : 974-249740101-20250411-2025_022_BC_5-DE

En 2024, l'association a bénéficié d'une subvention de 20 000 € pour la 1ère édition du festival « Jazz en l'air ».

Pour 2025, l'association Teat La Réunion sollicite un accompagnement du Territoire de l'Ouest pour l'organisation de la seconde édition du festival « Jazz en L'air », qui se déroulera **du 18 au 26 avril 2025**.

Dans le cadre de la programmation, le Jazz-Club de la Réunion présentera une collaboration inédite avec le chanteur Aurus.

Une soirée dédiée aux femmes permettra le croisement de Céline Bonacina, saxophoniste nominée aux Victoires du Jazz et Nirina Rakotomavo, pianiste talentueuse originaire de la Réunion, et artiste Spedidam ayant enflammé les planches des plus grands festivals du monde.
James Carter et Steve Coleman seront les deux saxophonistes têtes d'affiche internationales de cette seconde édition de Jazz en l'Air.

Le festival s'ancre sur le site principal de diffusion, le Téat Plein Air de Saint-Gilles.

Pour cette édition, il s'exporte hors les murs et investit les établissements scolaires sur les cinq communes du Territoire de l'Ouest pour offrir une immersion dans l'univers du jazz aux collégiens. L'artiste réunionnaise Nirina Rakotomavo mènera ce projet unique, proposant une série de concerts et d'ateliers dans plusieurs collèges du Territoire de l'Ouest.

L'association sollicite une subvention de 25 000 € sur un budget prévisionnel des actions s'élevant à 39 500 €, soit 63 % du budget global.

Budget Prévisionnel de l'action	Montant	Pourcentage
TCO	25 000 €	63 %
État	0 €	0 %
Région	0 €	0 %
Département	0 €	0 %
Commune	0 €	0 %
Autres	14 500 €	37 %
TOTAL	39 500 €	100 %

10/ <u>Le festival « Ladi LaKonté » - l'association « Bertel Contes »</u>

Créée le 11 octobre 2023, l'association Bertel Contes est basée à Saint-Paul et présidée par Marie Ginette Tolosa. Elle a pour objet de regrouper conteurs et conteuses, amateurs, professionnels et ami(e)s du conte et à faire considérer le conte comme pratique artistique.

Le festival « Ladi LaKonté » qui se déroulera du 20 au 22 mars, est un événement culturel réunissant des conteurs locaux, régionaux, de Mayotte, connus nationalement.

Chaque conteur dispose d'un temps déterminé pour raconter son ou ses histoires au public. Les imaginaires se rencontrent pour entrer dans un monde magique. Les conteurs ont pour vocation de faire rêver le public, grâce à une technique rigoureuse, dans la fragilité de l'instant. Le but du festival est également d'éveiller le plaisir de découvrir des histoires et de favoriser le passage des enfants et des jeunes à la lecture.

Le festival Ladi LaKonté en quelques mots, c'est partager des moments d'émerveillement, de rires et d'échanges dans un esprit convivial.

Au programme du festival Ladi LaKonté 2025 : des rencontres contées sur trois communes du Territoire de l'Ouest, avec un jour par commune ;

- Le 20 mars à La Possession ;

Envoyé en préfecture le 11/04/2025
Reçu en préfecture le 11/04/2025
Publié le
ID : 974-249740101-20250411-2025_022_BC_5-DE

- Le 21 mars à Le Port ;
- Le 22 mars à Saint Paul.

Budget Prévisionnel de l'action	Montant	Pourcentage
TCO	12 000 €	31 %
État	7 000 €	18 %
Région	4 556 €	12 %
Département	4 250 €	11 %
Commune	9 000 €	23 %
Autres	2 000 €	5 %
TOTAL	38 806 €	100 %

L'association sollicite une subvention de 12 000 € sur un budget prévisionnel des actions s'élevant à 38 806 €, soit 31 % du budget global.

II/ Thématique Culture dans les Hauts de l'Ouest

1/ Festival « Hors Cadre » - Compagnie Morphose

Créée le 30 avril 2011, MORPHOSE est une compagnie de danse basée à Saint-Paul, conventionnée (2022-2024) et présidée par Jean Jacques Bodar, dont le projet, pour les trois années en cours, est d'investir avec la danse les territoires éloignés de l'offre culturel.

En 2024, l'association a bénéficié d'une subvention d'un montant de 11 000 € pour la première étape du festival. L'année 2024 a marqué le début de l'action sur les communes participantes, à savoir La Possession, Saint-Paul et Trois-Bassins. Un travail de sensibilisation et de rencontres sur le territoire a été effectué.

Des actions décentralisées sous la forme de conférences dansées, de temps d'échange autour du mouvement en danse et de notions de mémorisation chorégraphique se déroulent depuis l'année dernière dans les hauts de l'ouest.

Le festival « Hors cadre » est un événement biennal, qui repose sur un travail mené dans la durée par l'équipe de Morphose avec les habitants des Hauts. Tous les deux ans, une nouvelle proposition est faite afin d'investir un nouveau territoire dans les hauts de l'Ouest pour une période d'un an.

Les actions majeures prévues pour 2025 incluent :

- Laboratoires artistiques à La Possession et Saint-Paul, avec la chorégraphe Soraya Thomas, trois danseuses, un musicien et un agriculteur / artiste plasticien. Ces résidences IN SITU, issues des rencontres faites en 2024, mettrons en dialogue le corps en mouvement avec l'environnement agricole.
- Restitutions publiques le 24 mai à Dos d'Âne et le 31 mai au Guillaume, comprenant la restitution de ces résidences, une exposition du travail de l'artiste Stéphane Kenkle, des interventions musicales, un marché des producteurs locaux et une scène ouverte.
- Projet "Tisser" à Trois Bassins : rencontres avec les agriculteur.ice.s et restitution le 14 juin 2025 sous la forme d'une performance intitulée Krwazman, présentée à l'Alambic.
- Le fil rouge : « Dan Zardin ». Stéphane Kenkle, agriculteur et artiste plasticien, photographiera l'ensemble de ce projet, afin de réaliser une exposition itinérante.
- Le fil rouge : le documentaire réalisé par Vincent Laborde et retraçant l'ensemble de cette expérience humaine.

L'association sollicite une subvention de 20 000 € sur un budget prévisionnel des actions s'élevant à 63 000 €, soit 32 % du budget global.

Envoyé en préfecture le 11/04/2025
Reçu en préfecture le 11/04/2025
Publié le
ID : 974-249740101-20250411-2025_022_BC_5-DE

Budget Prévisionnel de l'action	Montant	Pourcentage
TCO	20 000 €	32 %
État	2 000 €	3 %
Région	0 €	0 %
Département	0 €	0 %
Commune	35 000 €	56 %
Autres	6 000 €	10 %
TOTAL	63 000 €	100 %

2/ <u>Festival culturel des Hauts de l'Ouest « Dann Kèr Lé O » : Association Le Séchoir</u>

Le Séchoir sollicite à nouveau le Territoire de l'Ouest pour l'organisation de la troisième édition du festival culturel dans les hauts de l'Ouest, le festival « DKLO ».

En 2024, l'association a bénéficié d'une subvention d'un montant de 150 000 € pour la seconde édition du festival.

Ce festival gratuit et pluridisciplinaire (théâtre, danse, cirque, musique, arts plastiques…) est à destination du public des hauts de l'Ouest, de Saint-Leu jusqu'à Mafate.

Le festival dure six semaines, de fin octobre à début décembre, avec cinq étapes traversant les quatre communes des Hauts du Territoire de l'Ouest.

Les lieux des cinq étapes seront : Le Plate/la Chaloupe, Trois Bassins, Tan Rouge, Mafate et Dos D'âne.

Le festival s'articule autour de plusieurs types d'actions qui visent à travailler avec les habitants des Hauts, à construire avec eux la matière du festival.

Programmation sur les cinq étapes :

- Une programmation pluridisciplinaire dans chaque étape ;
- Un lien avec la jeunesse à chaque fois dans des propositions de programmation soit scolaires, soit en tout public mais jeune public ;
- Un projet d'action culturelle à chaque étape, soit en direction d'associations, soit en direction des établissements scolaires ;
- Une programmation renouvelée, éclectique et s'ouvrant à des esthétiques contemporaines ;
- Un recours aux artistes et aux énergies créatrices des Hauts, et plus généralement, une attention portée à la culture des Hauts.

L'association sollicite une subvention de 160 000 € sur un budget prévisionnel des actions s'élevant à 447 003 €, soit 36 % du budget global.

Budget Prévisionnel de l'action	Montant	Pourcentage
TCO	160 000 €	36 %
État	0 €	0 %
Région	6 326 €	1 %
Département	0 €	0 %
Commune	0 €	0 %
Autres	280 677 €	63 %
TOTAL	447 003 €	100 %

Envoyé en préfecture le 11/04/2025
Reçu en préfecture le 11/04/2025
Publié le
ID : 974-249740101-20250411-2025_022_BC_5-DE

III/ Thématique lecture publique :

« Salon du livre péi » - la Réunion des Livres

« La Réunion des livres » est une association interprofessionnelle du livre présidée par Philippe Vallée. Ses actions fédèrent les professionnels du livre pour promouvoir le livre et la lecture pour tous les publics à La Réunion.

En 2024, la 4ème édition du « Salon du livre péi » s'est tenue du 16 au 18 mai 2024 au Marché couvert de la ville de Saint Paul. L'association a bénéficié d'une subvention d'un montant de 8 000 € pour l'organisation de l'évènement.

Elle a réuni plus de 6 000 visiteurs, 140 auteurs en dédicace, 58 éditeurs, distributeurs et associations, des expositions et des ateliers.

La 5ème édition aura lieu au mois de **mai 2025**, à nouveau au Marché couvert de la ville de Saint-Paul.

Cet ancrage territorial dans l'ouest permettra de déployer des ateliers à destination des scolaires et des quartiers de l'ensemble des communes du Territoire de l'Ouest.

Des actions décentralisées sont prévues dans les bibliothèques, médiathèques et centres de loisirs de l'ouest (expositions/rencontres).

L'association sollicite une subvention de 15 000 € sur un budget prévisionnel des actions s'élevant à 70 300 €, soit 21 % du budget global.

Budget Prévisionnel de l'action	Montant	Pourcentage
TCO	15 000 €	21 %
État	15 000 €	21 %
Région	15 000 €	21 %
Département	15 000 €	21 %
Commune	10 000 €	14 %
Autres	300 €	0 %
TOTAL	70 300 €	100 %

Des décisions de rejet ont été transmises aux associations listées ci-après dont le projet n'entrait manifestement pas dans le cadre de l'appel à projets de soutien aux festivals.

Structure	Action proposée	Analyse des services justifiant le rejet de la demande	Montant sollicité en €
THEMATIQUE SPECTACLE VIVANT			
ARTO	Ateliers loisirs créatifs	Une demande de financement qui n'est pas rattachée à une proposition de festival	3 000,00 €
EMOUVANCE	Festival de danse Leu Metissage 2	Manquait de réalisme dans son dimensionnement. Eloigné de certains critères	1 750,00 €
FATAK	Festival sous forme de concerts itinérants sur les zones de pic nic de l'ouest	Une idée intéressante mais qui n'a pas satisfait à l'ensemble des critères.	5 000,00 €
OUBASANAA	Projet à contenu patrimonial / danse traditionnelle indienne	Une demande de financement qui n'est pas rattachée à une proposition de festival	20 000,00 €
TU ES MON AUTRE	Projet de coopération océan indien sur thématique parentalité / jeunesse	Une demande de financement qui n'est pas rattachée à une proposition de festival	16 000,00 €
Vibrations Roots	concert reggae (good vibe reggae)	Une demande de financement qui n'est pas rattachée à une proposition de festival	4 496,00 €
		Total	50 246,00 €

En synthèse, ci-après les propositions de soutien aux festivals :

Envoyé en préfecture le 11/04/2025
Reçu en préfecture le 11/04/2025
Publié le
ID : 974-249740101-20250411-2025_022_BC_5-DE

Associations/salles	Festival	Subvention accordée en 2024	Demande de subvention 2025				
			BP Action	Montant sollicité Ville(s)	Montant solli TCO	Propositions TCO	Part contrib TCO
Association de Gestion du Séchoir	Leu Tempo	73 000 €	696 409 €	94 700 €	73 000 €	70 000 €	10,1%
Association de Gestion du Séchoir	Dann Ker Lé O	150 000 €	447 003 €	0 €	160 000 €	155 000 €	34,7%
NAKIYAVA	Opus Pocus	30 000 €	281 360 €	35 000 €	35 000 €	30 000 €	10,7%
Compagnie Morphose	Festival des hauts "HORS CADRE"	11 000 €	63 000 €	35 000 €	20 000 €	20 000 €	31,7%
LA REUNION DES LIVRES (LRDL)	Le salon du livre péi	15 000 €	70 300 €	10 000 €	15 000 €	15 000 €	21,3%
Réunion Metis	Kromali	13 000 €	685 500 €	80 000 €	20 000 €	20 000 €	2,9%
TEMPO DANSE	Vitadanse	10 000 €	127 400 €	30 000 €	30 000 €	20 000 €	15,7%
Village Titan Centre Culturel	Festival de Hip Hop	8 000 €	55 488 €	4 647 €	8 000 €	8 000 €	14,4%
TEAT LA REUNION	Jazz en L'air	20 000 €	39 500 €	0 €	25 000 €	15 000 €	38,0%
REUNION CULTURE	Jazz Dann Port	47 000 €	1 300 000 €	620 000 €	120 000 €	47 000 €	3,6%
SOUS TOTAL			3 765 960 €	909 347 €	506 000 €	400 000 €	10,6%
NOUVELLES DEMANDES							
REUNION COMEDY FEST	COMEDY FEST	X	397 715 €	12 000 €	25 000 €	5 000 €	1,3%
CIRQUEZ DÉCALÉ	CIRCUS DAY	X	97 945 €	15 000 €	15 000 €	8 000 €	8,2%
BERTEL CONTES	Festival Ladi LaKonté 2025	X	38 806 €	9 000 €	12 000 €	6 000 €	15,5%
SOUS TOTAL			550 220 €	36 000 €	57 000 €	19 000 €	3,5%
TOTAL GENERAL						419 000 €	

Chaque subvention sera encadrée par une convention. Un modèle de projet de convention est présenté en annexe. Les dossiers de demande de subvention sont consultables auprès du Service Culture et Promotion du Patrimoine.

A reçu un avis favorable en Conférence Des Maires du 19/03/2025.

A reçu un avis favorable en Commission Economie, Tourisme, Culture et Politique de la Ville du 18/03/2025.

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE,
Ouï l'exposé du Président de séance,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ ET À L'UNANIMITÉ DÉCIDE DE :

- AUTORISER l'attribution des subventions aux associations culturelles suivantes au titre du soutien à la diffusion des festivals pour l'exercice 2025 :

- **L'association Nakiyava pour un montant maximum de 30 000 € ;**

Envoyé en préfecture le 11/04/2025
Reçu en préfecture le 11/04/2025
Publié le
ID : 974-249740101-20250411-2025_022_BC_5-DE

- **L'association de gestion du Séchoir (Leu Tempo) pour un montant maximum de 70 000 € ;**
- **L'association Réunion Métis pour un montant maximum de 20 000 € ;**
- **L'association Village Titan Centre Culturel pour un montant maximum de 8 000 € ;**
- **L'association Réunion Comedy Fest pour un montant de maximum de 5 000 € ;**
- **L'association Tempo Danse pour un montant maximum de 20 000 € ;**
- **L'association Réunion Culture pour un montant maximum de 47 000 € ;**
- **L'association Cirquez Décalé pour un montant maximum de 8 000 € ;**
- **L'association Teat La Réunion pour un montant maximum de 15 000 € ;**
- **L'association Bertel Contes pour un montant maximum de 6 000 € ;**
- **L'association Morphose pour un montant maximum de 20 000 € ;**
- **L'association de gestion du Séchoir (DKLO) pour un montant maximum de 155 000 € ;**
- **L'association La Réunion des livres pour un montant maximum de 15 000 € ;**

- VALIDER les projets de conventions ;

- AUTORISER le Président à signer les projets de conventions et les avenants, ainsi que tous les actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Pour extrait conforme au registre des délibérations de la Communauté d'Agglomération TCO

Fait à Le Port, le
Le Président de séance
Daniel PAUSE
5ème Vice-Président